Faculté des Sciences
Aix*Marseille Université

2023 / 2024

Licence professionnelle Optique professionnelle
Parcours : Santé visuelle (formation initiale)

Responsable

Christophe GUICHET
christophe.guichet@univ-amu.fr

Descriptions

Type : Licence professionnelle

Domaines : Sciences et Technologies

Informations

Droits d'inscription : 170 €

Composante : Faculté des Sciences

Nombre de crédits : 60

OBJECTIFS

Cette licence professionnelle permet aux opticiens diplômés du BTS Opticien Lunetier d'accroître leurs compétences en examen de vue (réfraction), contactologie et basse vision afin de développer leur activité paramédicale en santé visuelle. Il s'agit ainsi de répondre à une forte demande sur le terrain dans le cadre de la nouvelle pratique de l'opticien lunetier, régie par le décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 donnant une délégation de tâche permettant aux opticiens d'adapter une ordonnance jusqu'à 5 ans (verres correcteurs pour les patients âgés de 16 à 42 ans) et les amenant ainsi à réaliser fréquemment des examens.

PUBLIC VISÉ

Compte tenu de la spécificité de la formation et des disciplines enseignées, l'accueil en Licence d'Optique Professionnelle nécessite de la part des candidats des connaissances de base indispensables dans chacun des domaines abordés.

Elle s'adresse donc en priorité aux candidats justifiant d'une formation antérieure constituée de 2 années d'études supérieures au moins dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle et sanctionnée entre autres par :

- le Brevet de Technicien Supérieur d'Opticien Lunetier

- un Diplôme d'Université en Optique Physiologique et Optométrie (120 crédits).

Des possibilités d'équivalences sont possibles, après examen par une commission compétente pour :

- des candidats titulaires des DU d'optométrie et d'optique de contact, de CQP technique.

- des candidats souhaitant bénéficier de la procédure de validation d'acquis de l'expérience.

Pour être admis à suivre les enseignements, les candidats sont sélectionnés, en fonction de leur cursus antérieur et dans la limite des places disponibles, par une commission composée d'Universitaires et de Professionnels.

Le nombre maximum de places est fixé à 30 étudiants en formation à temps plein et 24 stagiaires en formation par alternance.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les demandes de candidature doivent se faire avant le 7 juillet 2023 en suivant la procédure en ligne E-candidat qui ouvrira le 14 mars 2023.

Pour les candidats non titulaires d'un diplôme à Bac + 2 lors du dépôt de dossier, la décision d'admission peut être prononcée sous réserve d'obtention du diplôme.

Les candidats admis reçoivent avec la décision, un dossier d'inscription qui doit être remis ou renvoyé au Service de la Scolarité.

Les candidats inscrits sur la liste d'attente sont informés et contactés lors de la libération de places et ce jusqu'au jour de la rentrée fixée au lundi 11 septembre 2023.

FORMATION ET RECHERCHE

Les enseignants-chercheurs de cette Licence Professionnelle sont tous rattachés à des laboratoires d'Aix-Marseille Université.

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

Diplôme de niveau III - BTS Opticien Lunetier, DU d'optique physiologique et optométrie ou diplôme équivalent dans un domaine disciplinaire proche ou un niveau équivalent reconnu par la Commission de validation des acquis).

STRUCTURE ET ORGANISATION

Les enseignements sont proposés à la fois en formation à temps plein et en formation par alternance.

La Licence Professionnelle articule et intègre des enseignements théoriques et pratiques associés à une période de formation en milieu professionnel, notamment un projet tutoré et un stage.

Les enseignements de la Licence Professionnelle sont organisés en 11 unités d'enseignement.
Le stage et le projet tutoré constituent chacun une unité d'enseignement.

La formation comprend :
450 heures d'enseignements fondamentaux et pratiques,
150 heures de projet tuteuré. Celui-ci a pour objet l'approfondissement d'une ou plusieurs disciplines de la formation. Il prend la forme d'une recherche individuelle ou collective conduisant à la rédaction d'un mémoire et à une présentation orale.

Un stage en milieu professionnel qui implique l'élaboration d'un mémoire et qui donne lieu à une soutenance orale. En formation à temps plein, le stage s'effectue pendant 12 semaines consécutives (Mars, Avril, Mai). En formation par alternance, l'unité peut être validée par l'activité professionnelle qui s'effectue en alternance avec les enseignements, (2 jours de cours par semaine, le reste du temps en magasin) ou à la demande, le rapport d'activité peut être soutenu.

La présence aux Cours, TD et TP est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

LISTE DES PARCOURS

- Parcours : Santé visuelle (formation initiale)

SITES D'ENSEIGNEMENT

- SCIENCES, Marseille St-Jérôme

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation en apprentissage
- Formation initiale
- Formation continue

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Utiliser des savoirs scientifiques disciplinaires et transdisciplinaires pour développer une activité spécialisée dans le domaine de l'optique lunetterie et de la santé visuelle.
- Engager une démarche d'investigation des activités et de l'histoire du patient puis d'évaluation de sa vue, afin de mesurer le défaut visuel et d'indiquer la correction visuelle à apporter, par l'utilisation de matériels d'optométrie et de

contactologie.
- Promouvoir ses compétences en développant un argumentaire valorisant son diplôme de licence afin de faciliter son insertion et son évolution professionnelles et ce, en s'appuyant sur un champ lexical spécialisé pertinent en français et en anglais.
- Mettre en œuvre son expertise d'opticien au sein d'une équipe de professionnels aux compétences multiples et complémentaires visant à produire les mesures préliminaires du défaut visuel destinées au médecin, ou la solution matérielle adaptée au client, mais aussi à animer une équipe au sein d'un magasin d'optique.
- Mettre en œuvre ses compétences d'opticien afin de déterminer avec précision la correction d'un défaut visuel et l'équipement de santé adapté tout aussi bien au sein d'un magasin d'optique que d'un centre de la vision ou d'un cabinet d'ophtalmologie.
- Utiliser son statut réglementé d'opticien et être acteur au sein d'un parcours de santé visuelle afin d'interagir efficacement avec les différents professionnels du réseau (ophtalmologistes, orthoptistes, assureurs de santé, organisations professionnelles) dans l'intérêt du patient et dans le respect des normes de qualité et des textes réglementaires.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Le projet tuteuré et le stage constituent chacun une unité d'enseignement.

Le projet tuteuré a pour objet l'approfondissement d'une ou plusieurs disciplines de la formation. Il prend la forme d'une recherche collective en binôme ou en trinôme conduisant à la rédaction d'un mémoire et à une présentation orale.

Le stage en milieu professionnel de 12 semaines implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale. Les lieux de stage envisagés sont les magasins d'optique dotés d'équipement de réfraction et/ou d'adaptation en lentilles de contact ainsi que les cabinets, cliniques ou services d'ophtalmologie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

La formation peut être suivie en formation à temps plein ou en alternance (contrat d'apprentissage).

MÉTIERS VISÉS

- J1405 - Optique - lunetterie

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le diplômé de la licence d'Optique Professionnelle est un opticien lunetier spécialisé qui peut exercer toutes les activités liées aux métiers de l'optique et faisant appel à des compétences à la fois scientifiques, techniques et commerciales.

Il peut travailler en magasin d'optique lunetterie comme cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure, responsable en examen de vue et/ou en contactologie. En tant qu'opticien diplômé, il peut également intégrer les services commerciaux et techniques des entreprises d'optique ophtalmique ou services d'optique lunetterie. Il peut intégrer des équipes pluridisciplinaires médicales et paramédicales des métiers de la vision. Il peut également être formateur professionnel au sein d'établissements préparant au BTS Opticien Lunetier.

INFORMATIONS DIVERSES

Formation à temps plein : Faculté des Sciences - Contact : Mme Nadège Salin 04.13.94.58.49 (nadege.salin@univ-amu.fr)

Formation par alternance : IUT de Marseille - Contact : Mr Eric Lazaridès 04.13.94.65.82 (eric.lazarides@univ-amu.fr)

CARACTÉRISTIQUES

- Pour publication uniquement

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Aller sur le site de l'offre de formation...

Dernière modification le 08/02/2023